



# ET SALON CONGRÈS DES EPL

ENTREPRISES PUBLIQUES LOCALES

2019

8-9-10  
OCTOBRE  
STRASBOURG  
PALAIS DES CONGRÈS

servir  
le public

L'EUROPE  
ACCÉLÉRATEUR  
*de coopération*  
DES TERRITOIRES



FÉDÉRATION DES ÉLUS

epl  
DES ENTREPRISES  
PUBLIQUES LOCALES

CONGRESDESEPL.FR

# LIVRE BLANC SUR L'ÉCONOMIE MIXTE LOCALE

## La Fédération initie une consultation sur l'avenir de l'économie mixte locale

Le projet de livre blanc sur l'économie mixte locale est né de la volonté de la Fédération des Entreprises publiques locales de s'inscrire dans une logique proactive et prospective. Il s'agit pour elle de conduire un travail d'introspection du mouvement qu'elle représente depuis 1956, de faire état de sa philosophie, mais aussi de formuler des propositions de nature à maximiser les potentialités des Sem, des Spl et des SemOp dans un avenir proche. Cette entreprise a dès lors pour ambition **d'associer l'ensemble des parties prenantes de l'action publique locale, dans le but d'améliorer in fine le service public en France.**

En sa qualité de représentante des 11 000 élus, présidents et administrateurs des Sem, des Spl et des SemOp françaises, la Fédération des Epl a toujours mené depuis 1956 un travail de veille et de prospective. Le livre blanc sur l'économie mixte locale apparaît dès lors dans la continuité de son action. Il constitue parallèlement une réponse à des problématiques que l'actualité a soulevées. Le contexte économique national et européen et les différents changements législatifs s'étant imposés aux Epl, et aux collectivités territoriales de manière générale, contraignent d'autant plus le modèle à se repenser. Les derniers débats ayant conduit à l'adoption de la loi tendant à sécuriser l'actionnariat des Epl en mai 2019 ont d'ailleurs fait expressément référence à cette perspective.

Annoncé par le président de la Fédération des Epl, Jean-Marie Sermier, en clôture du Congrès de Rennes en décembre 2018, le livre blanc sur l'économie mixte locale sera abordé à l'occasion du Congrès de Strasbourg en octobre 2019.

Les principales orientations des travaux qui ont été menés dans le cadre du projet seront présentées.

La publication du document final interviendra ensuite à l'automne 2019 et témoignera de la volonté de la Fédération des Epl de s'impliquer dans la réflexion sur l'optimisation de l'action publique locale.

D'ici ces échéances, vous pouvez prendre part aux différentes étapes de ce livre blanc en vous rendant sur l'espace dédié sur le site de la Fédération.

Strasbourg.eu  
eurrométropole



Partenaires média :



# ET SALON CONGRÈS DES EPL ENTREPRISES PUBLIQUES LOCALES



L'année 2019 s'est ouverte comme la précédente sur une mobilisation sans relâche du mouvement des Entreprises publiques locales (Epl) et des 11 000 élus qui le composent. Au terme de cette période particulièrement éprouvante, le rôle fondamental des élus et des collectivités locales en sort indiscutablement renforcé. Plus généralement, le lien privilégié tissé avec la population apparaît aujourd'hui essentiel dans le rétablissement de la confiance de nos concitoyens envers les services publics. Mobilisées plus que jamais au service de l'intérêt général, les collectivités locales souhaitent ainsi approfondir le mouvement de décentralisation aux côtés d'un État modernisé et garant des grands équilibres nationaux.

## L'Europe, accélérateur de coopération des territoires

Dans un contexte souvent difficile, nous avons saisi cette opportunité pour mener une réflexion en profondeur sur notre ADN et sur nos perspectives d'évolution, sous la forme d'un « Livre blanc sur l'économie mixte » qui sera dévoilé à l'occasion du Congrès de Strasbourg. Grâce à la mobilisation des parlementaires, des associations d'élus partenaires, des institutions financières, des opérateurs privés, comme de l'ensemble des acteurs qui réfléchissent à la dynamique locale, ces travaux souligneront j'en suis convaincu l'adéquation de l'économie mixte, dans toutes ses composantes, aux attentes des territoires et des citoyens.

Comme à chaque fois qu'il est attaqué sur ses fondamentaux, le mouvement des Epl a su se mobiliser autour de la Fédération pour défendre nos valeurs et le rôle incontournable de la réponse globale offerte par l'économie mixte. Les vertus de réactivité et de proximité des Epl leur permettent en effet à la fois d'intervenir sur l'ensemble des composantes de l'habitat, de se mobiliser aux côtés des centres-villes et centres-bourgs, de constituer des acteurs de premier plan de la révolution numérique comme de la transition énergétique, ainsi que de constituer une solution de référence au service de la promotion touristique et culturelle des territoires.

L'année 2019 est également une année marquée par les enjeux européens, avec le renouvellement du Parlement européen, suivi de l'installation d'une nouvelle Commission à l'automne. Les défis sont considérables, et les enjeux de premier plan pour le développement des territoires avec l'adoption attendue dans les mois qui viennent de l'enveloppe dédiée à la politique de cohésion pour la période 2021-2027, ainsi que la poursuite du Plan Juncker sous le label *EUInvest*, consacré aux investissements de long terme.

Parmi les atouts qui le caractérisent, le mouvement des Epl en France a su précisément se renouveler profondément ces dernières années grâce à l'inspiration européenne. Ce sont en effet les retours d'expériences réussies dans d'autres pays de l'Union qui ont servi de modèle à la création de la Spl à la fin des années 2000, puis de la SemOp quelques années plus tard.

Porté une fois de plus par la dynamique européenne, ce nouveau rendez-vous du Congrès et du Salon sera cette année l'occasion d'illustrer les valeurs de coopération et d'innovation particulièrement bien incarnées par l'ensemble des acteurs de notre mouvement, à commencer par les élus à la tête des 1 300 Epl (Sem, Spl et SemOp) de métropole et d'outre-mer.

Je vous donne donc rendez-vous à Strasbourg du 8 au 10 octobre pour illustrer une fois de plus la détermination et la créativité de notre intelligence collective !



**Jean-Marie Sermier**  
Président de la  
Fédération des Epl  
Député du Jura



# Le Grand Est, terre de naissance des Epl



**La France des Epl se retrouvera les 8, 9 et 10 octobre 2019 à Strasbourg, dans une nouvelle grande région qui vit la première Sem naître... en 1877 !**

Les organisations humaines rivalisent souvent d'ingéniosité pour s'auto-attribuer hâtivement quelques valorisantes distinctions. Or, en ce qui concerne le lien entre le Grand Est et l'économie mixte locale, avancer que cette grande région forme le berceau des Epl françaises ne relève en rien de l'exagération. Un regard dans le rétroviseur du passé l'atteste. On trouve en effet des Sem à Strasbourg dès... 1877, quand l'Alsace et la Moselle étaient redevenues allemandes. La Compagnie des transports strasbourgeois – d'abord privée, puis mixte en 1912, et toujours Sem aujourd'hui – a ouvert la voie, dans une convergence heureuse et proche avec le modèle allemand des Stadtwerke. D'autres structures ont emboîté le pas, comme Électricité de Strasbourg en 1899 (d'abord privée, puis mixte en 1908), Usine électrique de Metz en 1901 (Statdwerk purement public, en régie en 1926 puis Sem en 2008).

## Raymond Poincaré, père lorrain des Sem

Autre événement marquant, la loi Poincaré du 28 décembre 1926, acte législatif fondateur des Sem. Or, Raymond Poincaré, ancien président de la République (1913-1920) est né à Bar-le-Duc, en Lorraine ! Pour la Fédération des Epl du Grand Est, le Congrès de

Strasbourg aura la saveur d'un acte fondateur. La nouvelle grande région, limitrophe de quatre pays, est sans doute celle qui a connu la transformation interne la plus importante. Elle compte à ce jour sur son territoire 122 Epl sur les 1 300 que compte la France. Autant dire que ce territoire montre une réelle dynamique de développement. Les anciennes Sem, notamment dans le secteur énergétique, côtoient de nombreuses Sem immobilières, en particulier dans la partie est de la région, sans oublier celles tournées vers la transition écologique.

À ce jour, le territoire compte 96 Sem et 26 Spl ; 6 728 personnes travaillent dans ces structures, dont le chiffre d'affaire global dépasse 1,102 milliard d'euros pour un capital social de 199 millions d'euros.

En 2015, l'histoire des congrès des Epl était déjà passée par l'est, à Nancy précisément. Elle y revient alors que la nouvelle organisation institutionnelle s'est installée et que, de l'Alsace aux Ardennes en passant par la Champagne, les territoires apprennent à se découvrir. Ce congrès servira aussi à affirmer cette nouvelle identité...



**Jean-Marc Roze**  
Président de la  
Fédération des Epl  
Grand Est



### Existe-t-il un modèle type de l'Epl dans le Grand Est ?

Non, pas vraiment, nous sommes représentatifs des équilibres que l'on trouve ailleurs en France, avec des Sem d'aménagement, de stationnement, d'énergie, etc. Cette diversité est celle qui répond aux évolutions des politiques publiques et à la manière dont les collectivités territoriales décident de les accompagner. Avec nos 122 Epl, nous sommes un fer de lance de l'économie mixte en France.

### Comment expliquer le succès du modèle Epl ?

La souplesse juridique est un atout et c'est un élu de terrain qui vous parle, lui-même président d'une Sem, la Sem Agencia. Le temps administratif est souvent trop long.

La souplesse juridique des Epl permet d'intervenir plus vite, sur des opérations complexes, pour rendre un service public de qualité.

### Qu'attendez-vous de ce congrès ?

Nous sommes très fiers d'accueillir nos collègues de toute la France. C'est un moment unique d'échanges et d'enrichissement. Je suis toujours reparti des congrès avec des tas d'idées en tête pour mon territoire. Celui de Strasbourg réservera de belles surprises à tous les congressistes, dans une région en pleine mutation.

# L'espace régional

Débats et échanges avec les acteurs locaux



salon



La Fédération des Entreprises publiques locales du Grand Est vous invite à rencontrer sur son espace régional quelques-unes des 122 Epl de toutes activités qui font vivre l'économie mixte sur le territoire de la grande région.

Terre de naissance de l'économie mixte en France, le Grand Est se caractérise par une forte implantation de ces entreprises, parfois centenaires, dans les domaines structurant de l'énergie et des transports, naturellement aussi du logement et de l'aménagement, mais également plus inattendu de la gestion d'équipements culturels et de loisirs, sans oublier le développement économique et les services à la personne.

À travers les thématiques du **Service aux usagers**, de la **Transition écologique**, de la **Coopération transfrontalière** et du **Laboratoire d'innovations**, venez découvrir sur cet espace régional, lieu d'échanges et d'animations convivial, le rôle et les réalisations les plus emblématiques de ces entreprises qui mettent véritablement l'esprit d'entreprise au service de l'intérêt général !

repères

122 Epl



► Répartition par secteur d'activité



► Répartition par statut



Chiffres du 01/06/2018



# CONGRÈS DES EPL

## Le programme

### Mardi 8 oct.

8h30	Accueil journée Epl Outre-mer
9h	Les moyens de financement des projets des Epl Outre-mer et leurs développements > Les fonds européens pour les RUP et les PTOM > Le financement de projets d'Epl ultramarines par les mécanismes nationaux
12h30	Clôture
13h	Déjeuner
14h30	Visites professionnelles

### Mercredi 9 oct.

8h30	Accueil		
9h	Inauguration du Salon et ouverture du Congrès		
10h	Les Entreprises publiques locales c'est l'avenir <i>Séance plénière autour de l'actualité politique et législative des Epl</i>		
12h	Trophées des Epl		
12h30	Déjeuner		
14h	L'expérience positive de l'échec	L'innovation pour améliorer la qualité de services aux locataires	Quels financements européens pour les Epl ?
15h30	Pause		
16h	Club attractivité et promotion territoriale	epl.Làb Revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs : par ici les solutions !	epl GOVERNANCE > Comment gérer l'avant et l'après élections municipales
17h30	Comment se positionnent les Epl pour la mobilité de demain ?	ADEPL	
	Animations sur le Salon		
20h	Soirée du Congrès		

### Jeudi 10 oct.

8h30	Accueil		
9h30	epl.Làb Les Epl au service de la transition écologique	Club des Daf	Club des juristes
11h	Pause		
11h30	Les défis imposés aux territoires par le développement de l'IA		
12h30	Discours de clôture		
13h	Déjeuner Animations sur le Salon		
14h30	Remise des prix du concours Start-up		
15h30	Cocktail de clôture		

- **Séances plénières**
- **Ateliers** sur des problématiques communes à toutes les Epl (management, financement, ressources humaines...) et sur des enjeux communs à plusieurs métiers des Epl.
- **Clubs** dédiés aux Daf et juristes d'Epl.
- **Visites professionnelles**

#### epl.Làb

Faire émerger des idées neuves, favoriser l'interactivité et la transversalité, explorer de nouveaux horizons : tels sont les maîtres-mots d'Epl Lab, le laboratoire où les savoir-faire et innovations des Epl se partagent.

# Mardi 8 octobre

8h30 Accueil de la journée des Epl Outre-mer

9h Plénière

## Les moyens de financement des projets des Epl Outre-mer et leurs développements

Au sein de l'Europe, les 12 territoires outre-mer français se partagent deux statuts spécifiques et contrastés : celui des régions ultrapériphériques (RUP) et celui des pays et territoires d'outre-mer (PTOM), qui définissent leur accès, à des degrés divers, aux marchés, aux financements et aux aides de l'Union européenne pour leur développement économique et social.

Ces 5 dernières années, ce sont 29 % des Epl ultramarines françaises qui se sont appuyées sur des subventions européennes pour mener des projets structurants en matière d'aménagement du territoire, de développement durable ou d'aide aux entreprises.

La maîtrise de cette ingénierie de financement et l'accès aux fonds sont essentiels en matière d'équipement et de compétitivité des Outre-mer.

Alors que la programmation actuelle (2014-2020) entre dans sa dernière période, quelles sont les opportunités encore accessibles aux Epl ultramarines françaises ?

Quels financements et appels à projets nationaux peuvent-elles mobiliser en complément ou par ailleurs ?

Quelles pistes identifiables pour la prochaine programmation ?

Séance plénière en 2 temps, animée par **Frédéric DUVAL**, président de F.R.E.D. – Coaching & Storytelling et président de l'Institut des Jeunes élus

### ► Les fonds européens pour les RUP et les PTOM

**Olivier GASTON**, président du comité exécutif de l'Association of the Overseas Countries and Territories of the European Union (OCTA)

**Jocelyn HO-TIN-NOE**, président-directeur général de SPLANG

**Ibrahim MOUSSOUNI**, chef du bureau des politiques européennes, direction générale des Outre-mer

**Yawo NYUIADZI\***, 2<sup>e</sup> vice-président de la Collectivité de Saint-Martin, président-directeur général de la SEMSAMAR

**Michel WOLF**, représentant DG REGIO Unité France, Commission Européenne

### ► Le financement de projets d'Epl ultramarines par les mécanismes nationaux

**Didier CHAMBEAU**, responsable développement, Guadeloupe ENR

**José GUIOLET**, directeur général délégué de Guadeloupe ENR

**Ricardo PINILLA RODRIGUEZ**, directeur général SAEM Sud Forêt

**Jérôme ROCH**, directeur Guadeloupe de l'ADEME

**Hervé TONNAIRE**, directeur Outre-mer à la Banque des Territoires

**Bertrand WILLOCQUET**, directeur 3 Océans de l'AFD

12h30 Discours de clôture

**Annick GIRARDIN**, ministre des Outre-mer

**Jean-Marie SERMIER**, président de la Fédération des Epl

13h Déjeuner

14h30-18h Visites professionnelles



\* Sous réserve

# Visites professionnelles

Mardi 8 octobre  
14h30-18h



## ► De Strasbourg à Kehl : des opérations transfrontalières Pilotée par Habitation moderne, Spl des Deux-Rives et CTS

Capitale européenne par ses institutions, Strasbourg l'est aussi par ses nombreuses coopérations avec l'Allemagne et notamment sa ville voisine, Kehl. En témoigne le prolongement du réseau tram strasbourgeois jusqu'à Kehl inauguré en avril 2017. Cette réalisation a fait de la Compagnie des Transports Strasbourgeois (CTS) le premier gestionnaire français d'un réseau de transport public urbain transfrontalier. Plusieurs ouvrages d'art remarquables ont été construits pour créer cette liaison, tout particulièrement le Pont sur le Rhin « Beatus Rhenanus ». C'est dans ce cadre que Strasbourg a proposé à Kehl en 2010 d'entrer au capital de sa Sem immobilière, Habitation moderne, faisant d'elle la 1<sup>re</sup> Sem immobilière transfrontalière. Au-delà du

symbole, cette proximité s'est traduite par une 1<sup>re</sup> opération de construction de logements locatifs sur le sol allemand menée par un opérateur français : la « Villa Europa ». Rendez-vous au Point Coop Café pour une présentation de la nouvelle étape du grand projet urbain Deux Rives / Zwei Ufer, marquée par l'extension du tramway vers Kehl et le développement des quartiers Citadelle, Starlette, Coop et Rives & Port du Rhin. Ancienne supérette au cœur du quartier Coop, le Point Coop Café est aujourd'hui le lieu de rencontre et d'échange autour du projet urbain. Maquette géante en bois, images et exposition interactive invitent à une découverte ludique de toutes les transformations en cours.



## ► La transition énergétique ancrée au cœur des territoires Pilotée par Habitation moderne et R-GDS

Habitation moderne a signé début 2017 avec la société Enerd2, constituée par la Sers, R-GDS et de la Caisse des Dépôts et Consignations, son premier marché global de performance (CREM) portant sur la rénovation énergétique de 952 logements dans le quartier du Wihrel à Ostwald. Cette opération comprend une rénovation qui divise par deux les consommations d'énergie des immeubles, un passage aux énergies renouvelables à 75 % et un programme d'actions de sensibilisation à destination des locataires. De son côté, R-GDS, investi traditionnellement dans la distribution

de gaz naturel, a décidé de se diversifier dans la conception, la réalisation et l'exploitation de réseaux de chaleurs urbains avec le soutien d'un partenaire suisse coopératif Primeo. Ensemble, ils gèrent le réseau de chaleur bas carbone sur le quartier du Wacken, avec un taux d'ENR attendu par la collectivité de 87 %. Cette opération témoigne de l'engagement de R-GDS dans la transition énergétique de son territoire qui vise le 100 % énergies renouvelables mais également de l'acceptabilité sociale de ce type de solution écologique et économique par les usagers.



## ► La collaboration entre Epl : un outil de développement Pilotée par Habitation moderne, Sers et Parcus

Situé sur l'axe Strasbourg-Kehl, au cœur de Danube, écoquartier labellisé aménagé par la Sers, Habitation moderne développe un programme d'accession sociale via sa SCI Opidia. L'originalité d'Opidia repose sur sa gouvernance structurée autour de 3 entités que sont un OPH (CUS Habitat), une Sem (Habitation moderne) et un promoteur (Pierres & Territoires de France-Alsace), possédant chacune des domaines d'expertise (montage, commercialisation ou accompagnement tout au long du parcours résidentiel). La synergie de ces compétences

et types d'acteurs est une première en France. Elle permet de développer une offre diversifiée de logements, répondant ainsi aux attentes des futurs acquéreurs et à la volonté politique de développer l'accession à prix maîtrisé sur le territoire de l'Euro-métropole de Strasbourg. Autre projet collaboratif, la société Parsem, née du rapprochement entre Parcus et la Sers pour le portage de parking tel que les parkings Étoile Commerces et Cinéma et Halles P1 Marais vert et P2 Sébastopol.

# Mercredi 9 octobre

8h30 Accueil

9h Inauguration et ouverture du Congrès et du Salon des Epl

10h Plénière

## Les Entreprises publiques locales c'est l'avenir

### Séance plénière autour de l'actualité politique et législative des Epl

Alors que l'économie mixte poursuit son développement constant sous l'impulsion des collectivités locales, dans le prolongement de 2018, le questionnement du modèle Epl s'est poursuivi en 2019 notamment sur les volets gouvernance et actionariat des Epl françaises.

Au lendemain des élections européennes et à la veille d'une séquence électorale qui verra se succéder les élections municipales, départementales et régionales en 2020 et 2021, le congrès des Entreprises publiques locales d'octobre 2019 sera donc un temps de pédagogie et d'affirmation pour le mouvement des Sem, Spl et SemOp.

Au moment où un nouveau Parlement et une nouvelle Commission européenne se mettent en place, le mouvement présentera ses propositions aux institutions européennes.

Alors qu'une nouvelle forme de décentralisation et une relation renouvelée entre l'État et les collectivités locales demeurent en construction, les élus des Epl présenteront les propositions du mouvement pour les prochaines mandatures locales.

Oui, les Epl c'est l'avenir, en France et en Europe !

► Animée par **Frédéric DUVAL**, président de F.R.E.D - Coaching & Storytelling et président de l'Institut des Jeunes élus

► Débat en présence de :

**Ambroise FAYOLLE\***, vice-président de la Banque Européenne d'Investissement (BEI)

**Robert HERRMANN**, président de l'Eurométropole de Strasbourg

**Philippe LAURENT**, secrétaire général de l'Association des Maires de France (AMF), vice-président du Conseil des communes et régions d'Europe

**Jean-Marie SERMIER**, président de la Fédération des Epl

**Olivier SICHEL**, directeur général de la Banque des Territoires



12h Palmarès et remise des Trophées des Epl 2019

12h30 Déjeuner

14h Atelier

## L'expérience positive de l'échec

Contrairement à d'autres pays, l'échec a une connotation négative en France, pays qui cultive l'excellence et où l'erreur n'est pas permise. Néanmoins, au sein de l'entreprise, l'échec peut être vécu comme une expérience contribuant à construire la connaissance, à faire le choix soit de persévérer ou bien de trouver d'autres moyens pour atteindre ses objectifs. L'échec fait également appel à la gestion émotionnelle et à la part de responsabilité que s'attribue le manager. Cette séance s'attachera à échanger avec notre intervenant sur l'importance d'apprendre de ses échecs.

**Didier DELY**, président d'Ethicity

**Delphine PAULET**, fondatrice de TedxAix et directrice Next MBA

Atelier

## L'innovation pour améliorer la qualité de services aux locataires

Dans un contexte d'augmentation du coût de l'énergie et de paupérisation importante d'un certain nombre de locataires, un des principaux rôles des Epl immobilières est d'éviter la hausse de la quittance globale tout en améliorant la qualité de service. Particulièrement sensibles à la limitation du coût des charges locatives et au niveau de services proposés les Epl ont mis en place des nouvelles solutions afin de permettre de freiner l'impact de ces augmentations sur le « reste à vivre » de leurs locataires. Quelles sont les innovations qui permettent aujourd'hui aux Epl immobilières d'optimiser les charges locatives tout en répondant aux nouveaux besoins de leurs locataires ?

► Animé par **Laurence DÉNÈS**, journaliste

**Bernard BOCHARD**, maire du 9<sup>e</sup> arrondissement de Lyon et président de la SACVL

**Frédérique CALANDRA**, maire du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris, présidente de la RIVP et présidente de la commission logement de la Fédération des Epl

**Alexandra SCHALK-PETITOT**, vice-présidente de Tours Métropole, adjointe au maire de Tours et présidente de la SEMIVIT

**Christian RENTZSCH**, adjoint au directeur des Aides de la CGLLS

**Alexandra TURNAR**, conseillère régionale d'Auvergne Rhône-Alpes, membre du bureau de Grand Chambéry, adjointe au maire de Chambéry et présidente de Cristal Habitat

\* Sous réserve

14h Atelier

## Quels financements européens pour les Epl ?

Cet atelier a pour objectif de présenter les différents prêts et subventions européens pouvant soutenir les entreprises publiques locales dans leur développement. L'atelier se concentrera plus particulièrement sur le Fonds européen de développement régional (FEDER), la coopération territoriale européenne et le programme InvestEU, anciennement Plan Juncker. Couplant interventions institutionnelles (Commission européenne, région Grand Est, Banque européenne d'investissement) et retours d'expériences d'Epl financées par des projets européens, l'atelier présentera également les principaux changements pour la période 2021-2027 sur les futurs programmes : FEDER, FEDER Interreg et Invest EU.

► *Animé par Bénédicte FABRE, chargée de missions Europe et développement du réseau*

**Baudouin BAUDRU**, chef adjoint de la Représentation de la Commission européenne à Paris

**Élodie DE RECY**, cheffe du bureau de la BEI en France

**David DIEUMEGARD**, directeur général d'ARTEE

**Sylvie ROUILLON-VALDIGUIE**, vice-présidente de Toulouse Métropole, adjointe au maire de Toulouse et vice-présidente de la Sem Agence d'attractivité de Toulouse «T»

**Petia TZVZTANOVA**, responsable juridique à la Mission Opérationnelle Transfrontalière

15h30 Pause sur le Salon

16h Club attractivité et promotion territoriale

## Les outils numériques sont-ils vraiment indispensables à l'attractivité des territoires ?

Les outils numériques sont devenus essentiels pour chacun de nous dans notre vie quotidienne. Ils sont même devenus un facteur différenciant pour le développement économique et touristique des territoires. Internet est devenu le moyen le plus utilisé par les touristes pour préparer leurs vacances et les entreprises sont plus compétitives grâce à des offres numériques toujours plus performantes et innovantes. Des Epl nous présentent les derniers outils numériques qu'elles mettent en œuvre afin d'attirer et fidéliser leur public.

► *Animé par Laurence DÉNÈS, journaliste*

**Alain COSTE**, directeur Institutionnels Locaux et Professionnels de l'immobilier à la Caisse d'Épargne Bourgogne Franche Comté

**Stéphane KEITA**, président-directeur général de la Société de conseil et d'expertise du territoire (SCET)

**Pauline METTON**, directrice de la Fruitière Numérique

**Joël RAYMOND\***, maire de Lourmarin

**Sylvie ROBERT**, sénatrice d'Ille-et-Vilaine, conseillère de Rennes métropole et conseillère municipale de Rennes, présidente du club attractivité et promotion territoriale de la Fédération des Epl

**Michel ROUGER**, directeur général de la Spl Museoparc Alesia

1 représentant de Necstour (Réseau des régions européennes pour un tourisme durable et compétitif)

\* Sous réserve

16h Atelier epl.Làb

## Revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs : par ici les solutions !

La revitalisation des centres anciens est devenu l'enjeu numéro 1 de nombreux élus locaux. À la veille d'une année électorale, retour en images et retours d'expériences sur 4 villes. 3 villes petites et moyennes françaises et une ville européenne, qui ont pris ce sujet à bras le corps, viendront partager leurs expériences et répondront à vos questions en petits groupes au cours d'un atelier au format « Lab ». Les retours d'expériences apporteront chacun des éclairages différents sur le patrimoine historique, l'attractivité touristique, l'attractivité commerciale ou encore les espaces publics. Venez participer à ce temps fort participatif et interactif pour piocher des idées innovantes et des bonnes pratiques !

► *Animé par Nadine JOUANEN, associée du cabinet PERCOLAB et Karine ZUFFEREY, co-fondatrice du cabinet PERCOLAB*

**David BELLEGARDE**, directeur de projets renouvellement urbain de la SEMAFF

**Stéphane COLIN**, directeur général de la SOLOREM

**Valérie DOLERMEL**, directrice générale de CITADIS

**Franck LEMARTINET**, directeur de la SONADEV

**Thomas SCHMIDT**, maire de Teltow (Allemagne)

16h Atelier

## Administrateurs et présidents d'Epl : comment gérer l'avant et l'après élections municipales ?



Les prochaines élections municipales auront lieu en 2020. Cette échéance proche comporte à la fois des risques pour la gouvernance de l'Entreprise mais aussi pour son développement stratégique.

Comment doit se positionner le président d'Epl dans le contexte pré-électoral ? Et ses collègues administrateurs ? Quelles sont les précautions juridiques et organisationnelles à mettre en œuvre avant et après les élections ? Existe-t-il un socle de bonnes pratiques permettant de préserver l'unité des actionnaires et dirigeants ?

Cette séance de travail sera l'occasion de présenter autant les enjeux pour les administrateurs et les présidents d'Epl (fin de mandat et nouveau mandat) que les démarches les plus concrètes à effectuer.

► *Animé par Marie COURROUYAN, responsable juridique du pôle intermétiers à la Fédération des Epl et Jean-Luc VALLET, délégué territorial Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur à la Fédération des Epl*

**Sébastien ELLIE**, chef du pôle juridique et études de la Haute Autorité pour la Transparence de la vie publique (HATVP)

**Jean-Marie SERMIER**, président de la Fédération des Epl



## BREXIT, ralentissement économique, guerre commerciale / quels défis pour l'Europe ?

- Un statut de dirigeant unique en son genre.
- Une réforme territoriale et la loi ELAN qui impactent les Epl.
- Une conjoncture qui nous pousse à l'innovation.
- Un ancrage territorial en constant renouvellement.

Autant de sujets qui préoccupent les directrices et directeurs d'Epl : le congrès annuel de la Fédération est l'occasion pour l'Association de partager un moment de réflexion lors de notre conférence et de partager un moment convivial sur notre stand.

Catherine MATHIEU, économiste à l'OFCE

## Comment se positionnent les Epl pour la mobilité de demain ?

Intervenant plus de 35 ans après la loi d'orientation des transports intérieurs (LOTI), la loi d'orientation des mobilités (LOM), débattue cette année au Parlement, était attendue. Elle poursuit des objectifs ambitieux : déployer des mobilités propres, offrir des solutions de transport pour tous et libérer l'innovation. Dans ce contexte, comment les entreprises publiques locales s'investissent pour préparer la mobilité de demain ? Comment mieux adapter les transports aux besoins des citoyens ? Autant de questions qui seront débattues au cours de la table-ronde.

► Animé par Philippe LEFEBVRE, journaliste

**Pierre AUBOUIN**, directeur du département infrastructure et transport de la Caisse des Dépôts

**Caroline BARRIÈRE**, vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, conseillère municipale de Strasbourg et présidente de PARCUS

**Alain FONTANEL\***, vice-président de l'Europétropole de Strasbourg, 1<sup>er</sup> adjoint au maire de Strasbourg et président de la CTS

**Francis GRASS**, adjoint au maire de Toulouse et président-directeur général de la SMAT

**Albert PERIANAYAGOM\***, conseiller municipal de Saint-Pierre de la Réunion et président-directeur général de la SEMITTEL

**Yvon ROBERT\***, maire de Rouen, 1<sup>er</sup> vice-président de la Métropole Rouen Normandie, administrateur de la Société d'économie mixte Rouen Park et président de la commission mobilité de la Fédération des Epl



20h Soirée du Congrès

## Sur la route des vins

Entre Strasbourg et Kehl, sur la presqu'île du Neudorf, vous découvrirez les Halles de la Citadelle. Dans ce lieu unique à l'ambiance de port de plaisance, vous voguerez sur la route des vins de la région Grand Est entre Champagne et vins d'Alsace.



# Jeudi 10 octobre

8h30 Accueil

9h30 Atelier epl.Lab

## Les Epl au service de la transition écologique

Le changement climatique est une préoccupation majeure des citoyens comme en témoignent les récentes marches pour le climat.

Agir localement s'avère une échelle pertinente pour accélérer la transition énergétique et écologique, mais comment les territoires s'organisent-ils pour trouver des solutions pérennes et durables ?

Ce lab s'appuiera sur des exemples concrets d'entreprises publiques locales françaises et européennes engagées dans cette démarche. Facilitatrices, elles participent au développement des énergies renouvelables et à la rénovation thermique des bâtiments. Elles sont aussi de plus soucieuses de réduire l'empreinte écologique de leur activité.

► *Animé par Nadine JOUANEN, associée du cabinet PERCOLAB et Karine ZUFFEREY, co-fondatrice du cabinet PERCOLAB*

Cédric CHRISTMANN, directeur Primeo Energie AG (Suisse)

Delphine LACROIX, directrice de l'aménagement de la Spl Deux Rives

Maxime LENGLET, directeur général d'Oktave

Martine MACK, directrice générale de R-GDS

9h30 Club des DAF

## Comment financer le développement des activités de son Epl ?

Les Entreprises publiques locales sont les opérateurs ancrés sur les territoires et participent activement à leur dynamisme.

Elles interviennent sur des champs très larges dans le logement social, l'aménagement, l'environnement et la mobilité, l'attractivité économique et le développement social. Dans le contexte financier actuel, quelle est la situation et quelles sont les modalités de financement du développement ?

Les retours d'expérience présentés seront complétés par un panorama complet de l'actualité comptable et fiscale.

Les bonnes pratiques et les solutions financières seront évoquées par des experts et des financiers.

Lamyaa BENNIS, avocat associé du Cabinet Mazars

Isabelle BONNAUD-JOUIN, responsable de l'économie mixte à la Banque des Territoires et administratrice de la Société anonyme immobilière d'économie mixte du Moulin à Vent

Benjamin COLIN, directeur du Marché des clientèles institutionnelles, direction du développement du Crédit Coopératif

François JACQUES, directeur du cabinet Sémaphores

Guillaume MAROT, avocat associé de Conseil Juristes Avocats

\* Sous réserve

9h30 Club des juristes

## De la maîtrise des risques à la transparence des Epl

Elles se déclinent de manière spécifique à chaque entreprise et secteur d'activité. Malgré la diversité des pratiques, les enjeux sont in fine les mêmes pour tous : sécuriser l'activité, alerter sur les nouveaux enjeux, mettre en place des dispositifs efficaces pour s'adapter aux risques et aux réglementations, capitaliser sur les bonnes pratiques et ne pas limiter les initiatives et le développement des activités, mais au contraire les accompagner.

Les retours d'expériences permettront d'aborder ensemble la mise en place de référent déontologique et des codes/chartes de bonnes pratiques au sein des Epl ainsi que les dernières tendances en matière de maîtrise des risques pour la gouvernance des Epl.

► *Animé par Marie COURROUYAN, responsable juridique du pôle intermétiers à la Fédération des Epl*

Sylvie FROISSART, directrice de la Sorèqa

Isabelle JEGOU, directrice juridique, déléguée à la protection des données et déontologue à la RIVP

François PEAU, responsable du service organisation et droit des entreprises, pôle expertise et montage de projets à la SCET

Anne-Emmanuelle ROUSSEAU, directrice juridique et RSE du Groupe BRL

11h Pause sur le Salon



11h30 Plénière

## Les défis imposés aux territoires par le développement de l'IA

Le développement de l'Intelligence Artificielle n'est plus aujourd'hui un horizon mais une réalité à laquelle nous ne pouvons échapper. Il soulève toutefois un certain nombre de questions d'ordre économique, social et politique qu'il s'agit d'appréhender. Comment les pouvoirs publics peuvent-ils accompagner ces innovations et répondre aux bouleversements qu'elles impliquent dans nos territoires ? Face aux retards pris par rapport aux puissances états-unienne et chinoise, l'Union européenne a adopté une stratégie bien précise. Les collectivités locales sont nécessairement parties prenantes à cet enjeu et ont un rôle à jouer, en faisant appel à leurs capacités à faire travailler ensemble des acteurs différents.

► Animée par **Frédéric DUVAL**, président de F.R.E.D – Coaching & Storytelling et président de l'Institut des Jeunes élus

► Débat en présence de :

**Cédric O\***, secrétaire d'Etat chargé du numérique

**Rainer PLABMANN**, président du Centre Européen des Entreprises fournissant des services publics (CEEP)

**Lucilla SIOLLI\***, directrice chargée de l'industrie du numérique à la DG CONNECT de la Commission européenne

**Charles THIBOUT**, chercheur associé à l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS)

12h30 Discours de clôture

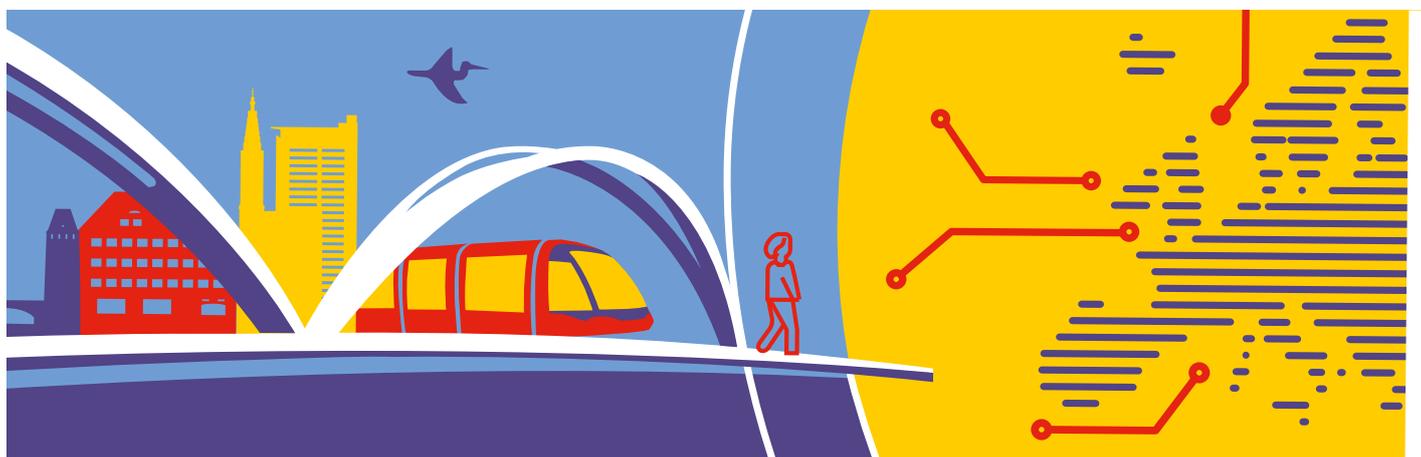
par **Jean-Marie SERMIER**, président de la Fédération des Epl  
en présence d'un membre du gouvernement

13h Déjeuner

Animations sur le Salon

14h30 Remise des prix du Concours Start-up

15h30 Cocktail de clôture sur le stand de la Fédération des Epl



\* Sous réserve

en pratique

# Le Congrès et vous



## Palais de la Musique et des Congrès de Strasbourg

**Idéalement situé, au cœur du quartier européen**

- ▶ accessible via 2 lignes de tram directes depuis le centre ville (lignes B et E, arrêt « Wacken »)
- ▶ à 7 min du cœur historique de Strasbourg
- ▶ à 10 min de la Gare TGV
- ▶ à 2 min des autoroutes et de la voie rapide (250 places de parking gratuites sur site et un parking-relais de 570 places à proximité)

Place de Bordeaux -  
67000 Strasbourg

Pour plus d'informations :  
[www.strasbourg-events.com](http://www.strasbourg-events.com)

## Comment s'inscrire ?

### > En ligne, sur [congresdesepl.fr](http://congresdesepl.fr)

Paiement sécurisé / Paiement par chèque ou virement accepté dans les dix jours qui suivent l'inscription en ligne.

> En retournant par courrier le bulletin d'inscription joint.

## Quand s'inscrire ?

> **Avant le 30 septembre** : une inscription rapide, c'est l'assurance de pouvoir réserver dès maintenant votre hébergement.

**Réduction de 10 % accordée pour toute inscription avant le 26 juillet 2019.**

## Tarifs

818 € TTC par participant

### > Adhérents (à jour de cotisation) : Epl, partenaires et collectivités territoriales

1<sup>er</sup> inscrit : 636 € TTC

2<sup>e</sup> inscrit : 535 € TTC

(À partir de 4 inscrits, tarifs sur demande)

### > Participants de la région Grand Est

Tarifs préférentiels :  
réduction de 30 %  
sur les tarifs nationaux.

### > Soirée : 79 € TTC (participation aux frais)

## Informations complémentaires

### > Sur le Congrès des Epl

Fédération des Epl

Maud Rosé - 01 53 32 22 30  
[m.rose@lesepl.fr](mailto:m.rose@lesepl.fr)

### > Sur le Salon des Epl

Société CMP

Claude Mechiche - 01 45 14 14 40  
[c.mechiche@cmp77.com](mailto:c.mechiche@cmp77.com)



+ Toutes les infos à jour sur la web app :

[mobile.congresdesepl.fr](http://mobile.congresdesepl.fr)



Retrouvez  
le programme  
actualisé



Échangez  
avec les autres  
participants



Consultez  
la liste des  
participants



Donnez  
votre avis

